

Questions orales

Le solliciteur général a dit qu'il informerait immédiatement la Chambre de tout fait nouveau.

Le 19 mai, le solliciteur général a déclaré à la Chambre, et je cite:

Selon son investigation... il n'y avait aucune évidence relativement à ce que des gens aient pu profiter (de la fuite) du Budget.

Nous avons appris la semaine dernière, pendant que la Chambre était en congé, que le Canadien National avait signé le 26 avril dernier un protocole d'entente concernant un accord de location de locomotives d'une valeur de 50 millions de dollars financé en partie par La Mutuelle du Canada et qu'il avait ensuite renoncé à ce marché après avoir découvert un lien possible avec la fuite du Budget fédéral.

Comment se fait-il que, depuis que le premier ministre a promis à la Chambre il y a sept mois qu'elle serait informée de tout fait nouveau, ni le solliciteur général ni aucun autre membre du gouvernement n'ait jamais rendu publics ces renseignements concernant l'accord de location du CN?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense que ce qui est le plus important c'est que toute information qui vient à la connaissance de qui que ce soit, y compris de députés de l'opposition, doit être remise immédiatement et doit être l'objet d'enquête de la part du corps policier qu'est la GRC. Et je crois que dans les circonstances ce qui est important c'est que la GRC puisse avoir tous les faits entre les mains pour pouvoir mener une enquête adéquate, et c'est ce qui est le cas dans les circonstances, monsieur le Président.

• (1420)

[Traduction]

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, ce n'est pas du tout une réponse. La GRC avait les renseignements, au moins le 27 septembre, car selon une lettre datée de ce jour de P. M. Cummins, directeur des enquêtes en matière de sécurité nationale à la GRC, adressée au solliciteur général par la voie hiérarchique: «Des rumeurs relatives à l'intention du gouvernement d'augmenter les taxes sur le matériel loué émanaient du service fiscal de la Mutuelle à Waterloo, Ontario. Ce

renseignement a été communiqué à un conseiller d'une société d'État qui, le lendemain 26 avril, en anticipation d'une augmentation de taxes, signait une lettre d'entente pour une location de plusieurs millions de dollars, financée en partie par la Mutuelle du Canada, ce qui représentait une économie de 13 à 17 p. 100 du fait qu'elle intervenait avant le budget.» C'est ce que dit la lettre.

Autrement dit, le CN a conclu une entente la veille du jour où le premier ministre a promis à la Chambre des communes que toute information serait portée à la connaissance de la Chambre. Le gouvernement continue-t-il à prétendre que personne n'avait pu profiter de la fuite? Qui étaient les conseillers financiers qui ont conclu cette affaire pour les Chemins de fer nationaux du Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne suis pas très bien le raisonnement du député car, plus tôt, il faisait allusion à des ingérences politiques dans les activités de la GRC. Ce qu'il dit maintenant, c'est que nous devrions intervenir dans les enquêtes de la GRC.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Si les députés d'en face ne prennent pas cela au sérieux, monsieur le Président, moi oui, tout comme vous et d'autres députés de cette Chambre. Le député parle de rumeurs; il parle de la possibilité que l'on ait réalisé des bénéfiques. S'il a des preuves que des bénéfiques ont été réalisés en violation de l'esprit du budget, il devrait les communiquer à la Chambre, à moi, à la GRC. C'est sa responsabilité. Pourquoi ne le fait-il pas au lieu de se livrer à des discours irresponsables comme celui que nous venons d'entendre?

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est le plus gros écran de fumée que le vice-premier ministre ait jamais tenté de produire. Les renseignements étaient entre les mains de la Gendarmerie royale du Canada et, par conséquent, auraient dû être entre les mains du solliciteur général, qui aurait dû les communiquer à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Allons donc. C'est exact. Je n'avais aucun renseignement à signaler au gouvernement; il était en possession de ce genre de document.